



CHARTRE MILITANTE POUR LES ÉLUS LOCAUX

Par **MERCIE RAYMOND**

Cette chartre propose aux élus des collectivités territoriales d'affirmer leur engagement pour la protection et le développement de la nature en ville.

Elle s'articule autour de trois grandes thématiques (environnement, alimentation, éducation). Chacune de ces thématiques liste des orientations de travail, pour lesquelles les signataires de la chartre peuvent s'inspirer d'actions concrètes que nous proposons.

VALORISATION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

Au-delà de son apport esthétique, le végétal permet d'assurer un cadre de vie agréable aux citoyens et d'améliorer la résilience des villes face au changement climatique et aux canicules.

Valoriser et protéger le patrimoine naturel existant

- Dresser un état des lieux et recenser la biodiversité locale.
- Communiquer et sensibiliser les habitants au patrimoine naturel local pour le valoriser.
- Travailler à l'obtention de labels tels que le label Ecojardin pour les espaces verts.

Développer un plan d'action pour la biodiversité

- Appliquer aux espaces verts une charte anti produits phytosanitaires chimiques et la proposer aux habitants.
- Fixer des objectifs ambitieux de désimperméabilisation des sols.
- Lutter contre l'artificialisation des sols dans le but d'atteindre l'objectif Zéro Artificialisation Nette.
- Diversifier le patrimoine arboré et floral de la ville en incluant des plantes indigènes à la région.
- Opter pour une palette végétale mellifère afin d'accroître la population de pollinisateurs.

Accélérer le développement du végétal en milieu urbain pour répondre aux risques écologiques

- Établir un programme massif de plantation d'arbres.
- Encourager la végétalisation des bâtiments privés.
- Redonner à l'eau sa juste place en ville.

PRODUIRE ET CONSOMMER LOCAL - DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Pour améliorer leur résilience alimentaire, les villes ont besoin de repenser leur système d'approvisionnement en relocalisant une partie de la production et de la transformation agro-alimentaire. La problématique alimentaire se gère en effet de plus en plus à l'échelle locale, ce qui est l'occasion de favoriser les circuits courts, les produits frais, locaux et de saison.

Développer et encourager l'agriculture urbaine et périurbaine

- Réduire les places de stationnement au profit de jardinières et bacs potagers.
- Promouvoir les initiatives de jardins partagés.
- Identifier, sélectionner et proposer des espaces appropriés pour la création de jardins partagés, fermes urbaines et périurbaines.
- Développer les toitures potagères sur les bâtiments publics.

Favoriser les dynamiques de circuits courts, promouvoir une économie locale et durable

- Encourager les marchés de producteurs locaux.
- Augmenter la part de produits locaux dans la restauration scolaire.
- Favoriser la collaboration entre les maraîchers et producteurs distants de moins de 100 km et les restaurateurs locaux.

Favoriser une meilleure gestion et valorisation des déchets organiques

- Développer des partenariats avec des organisations agissant pour la transformation et la valorisation des déchets organiques.
- Promouvoir le compostage auprès des écoles, entreprises et particuliers.
- Installer des bacs de compostage collectifs dans tous les quartiers de la ville.

REPENSER LA CULTURE URBAINE - SENSIBILISATION, ÉDUCATION ET FORMATION

Le développement de la nature en ville ne se fera pas sans l'implication de l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi les élus doivent dès à présent repenser la culture urbaine. Une démarche qui passera tout à la fois par la sensibilisation, l'éducation et la formation autour des enjeux liés à la nature en ville.

Soutenir les écoles dans des démarches d'engagement environnemental

- Promouvoir le concept de cantine locavore auprès des établissements scolaires.
- Encourager les écoles à obtenir des labels : éco-école, E3D ...
- Végétaliser les cours d'écoles.
- Sensibiliser les écoliers et étudiants sur la biodiversité lors d'ateliers organisés en partenariat avec des acteurs locaux (ONG, associations, etc).

Développer un plan d'action pour la biodiversité

- Repenser le rôle des jardiniers municipaux : aller au-delà de l'entretien esthétique et participer à la gestion écologique des espaces et à la sensibilisation du grand public.
- Proposer aux élus des ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques et à la nature.

Accélérer le développement du végétal en milieu urbain pour répondre aux risques écologiques

- Mettre en place un budget participatif et communiquer massivement dessus pour associer les citoyennes et citoyens à la préparation, la conduite et l'évaluation des projets relatifs aux politiques de la ville.
- Accélérer l'attribution de permis de végétaliser et sensibiliser les habitants sur les possibilités offertes par ces permis.
- Acquérir et confier des espaces appropriés à des associations pour la création de jardins partagés.
- Proposer des activités de réinsertion par la nature.